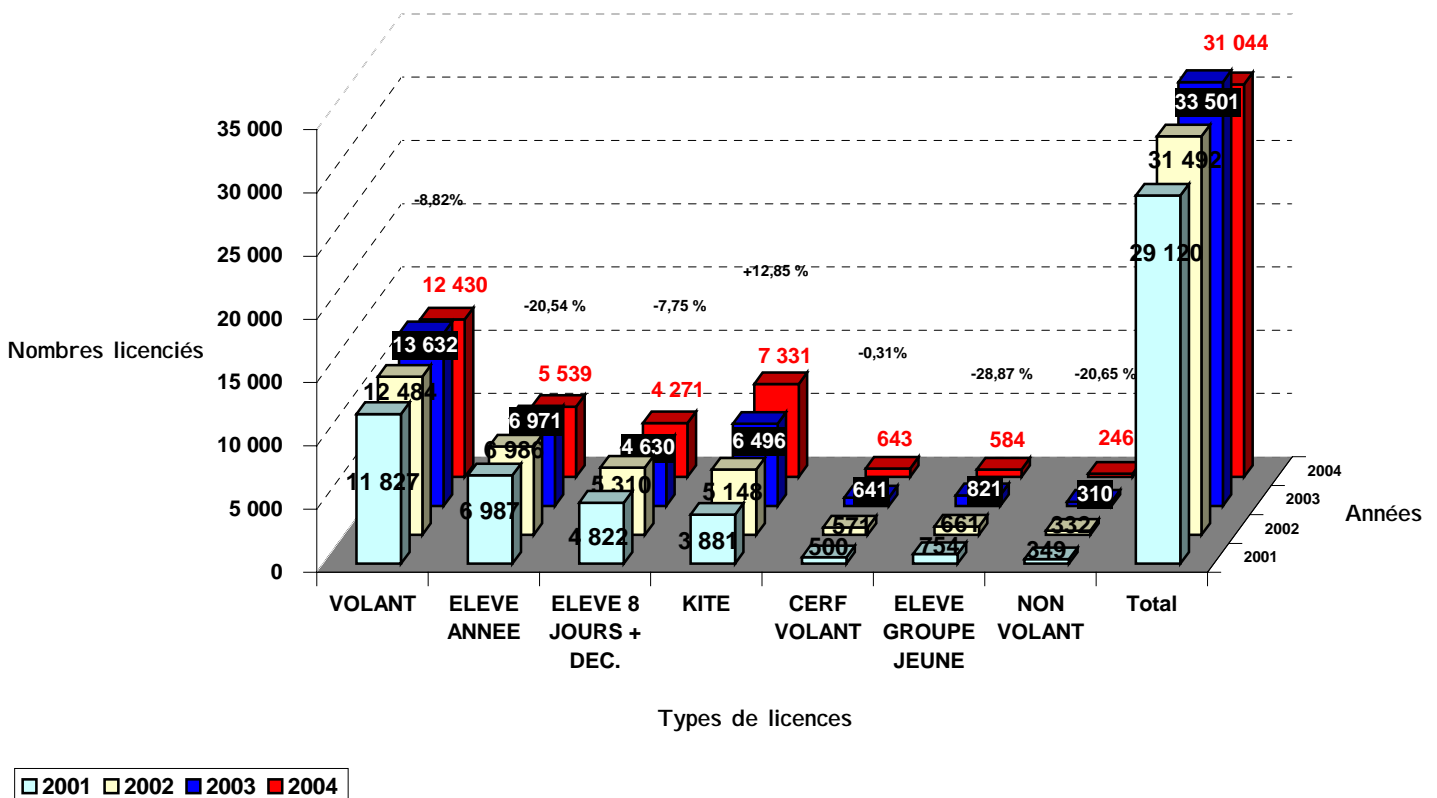


## RAPPORT MORAL POUR L'ANNEE 2004

« L'année 2004 ne s'est pas déroulée sous le signe de la tiédeur.  
Elle se termine sous de bien meilleurs auspices. »

### EFFECTIFS

COMPARATIF LICENCES 2003 - 2004  
- 7,33%



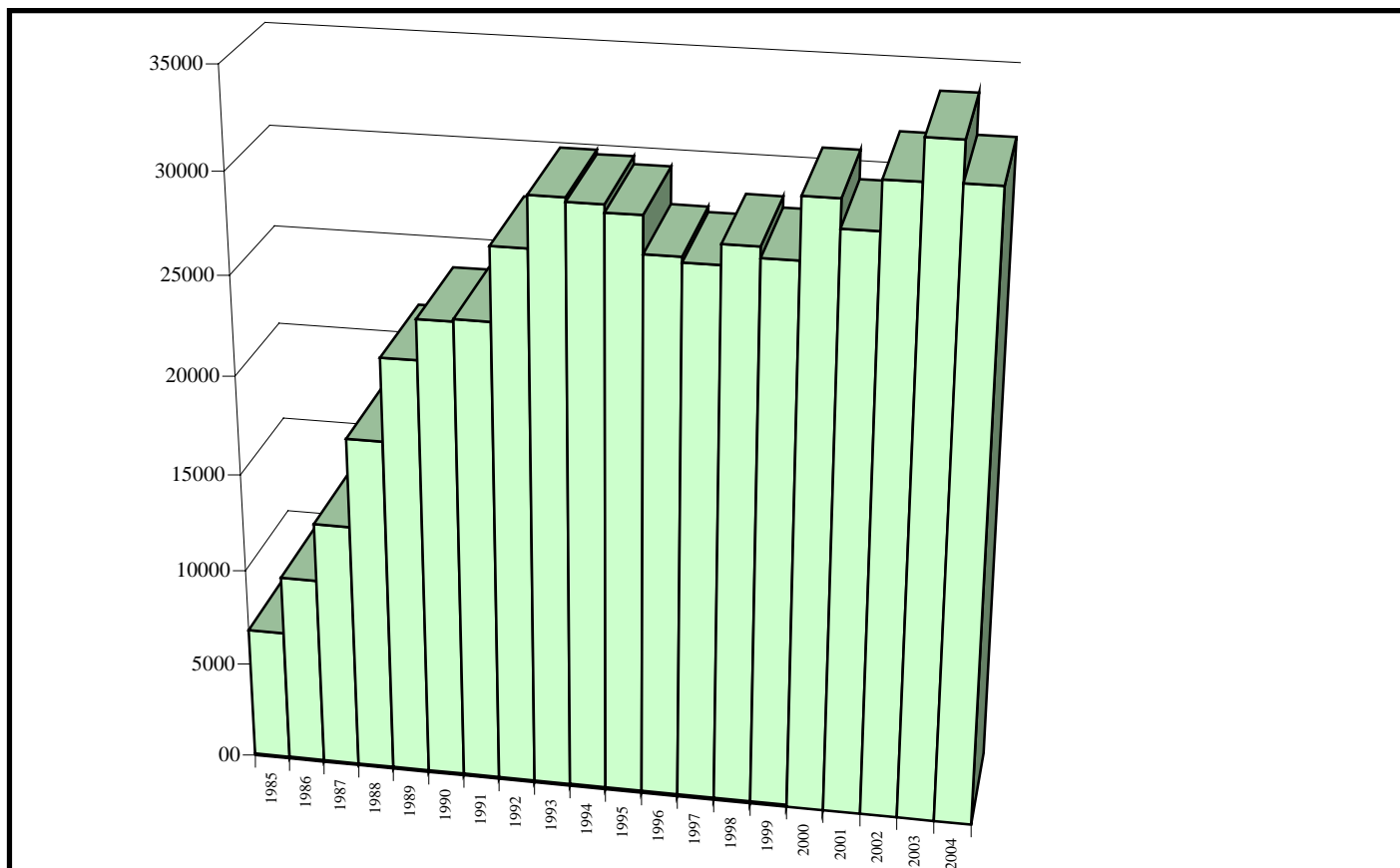
Nous subissons en 2004 une perte de 7,33%, soit 2457 licences, après deux années de très forte progression.

Cette perte a des causes variées. Certes, elle est liée à la conjoncture économique qui a touché toutes les activités de sports de nature en ce début d'été, et à la météo qui a été désastreuse comparée à celle de 2003. Elle aussi est due à des phénomènes internes, comme les péripéties liées au certificat médical par exemple, et sûrement également à l'attractivité que d'autres ne se privent pas de développer à propos de nos activités sans avoir les charges liées aux délégations et actions que nous assurons.



Les volants, mais surtout les élèves à l'année et les groupes-jeunes « fédéraux » sont les grands perdants, la progression du kite se poursuit néanmoins, mais à un rythme moins élevé.

Ceci étant, en comparant le nombre de licences sur une grande période, on s'aperçoit que des chocs de cette ampleur ont déjà existé, et ce, sans remettre en cause la progression générale de nos effectifs.



Il va falloir cependant être très attentifs à l'évolution des choses au cours des années à venir, et prendre dès à présent des mesures de précaution budgétaire d'une part, tout en assurant les conditions du développement d'autre part, pour inscrire la FFVL dans le « **cercle vertueux** » et lui permettre de fonctionner de nouveau de manière offensive :

Des licences - des ressources - des actions - des licences nouvelles - des ressources nouvelles - des actions nouvelles...

## FINANCES

Le rapport financier de notre trésorier vous décrit par quel processus nous sommes passés pour terminer l'année en équilibre, malgré un important manque à gagner. Face à la situation, la Fédération a prouvé, dans son ensemble, son sens des responsabilités. Responsabilité, solidarité, ces qualités ont été bien partagées, que vous soyez tous remerciés pour cette gestion de la crise.

Nous avons pris, dès l'été, toutes les mesures possibles d'économie, sans remettre en cause les obligations liées à nos délégations ministérielles, nous ne nous sommes amputés de nos capacités d'action à travers les ligues, que lorsque nous ne pouvions agir autrement.



Par ailleurs, et sans attendre les résultats de fin d'année, nous nous sommes employés à mettre à plat tous nos contrats, pour pouvoir repartir sur de meilleures bases.

Au final, le résultat est probant, nous avons su freiner sans dérapé, ni bloquer la machine. Il nous faudra prendre à l'avenir les dispositions nécessaires pour éviter les à-coups.

## **ACTIONS FEDERALES**

Elles ont, pour leur majorité, pu être menées à terme, malgré la situation. Je relèverai, parmi les rapports des commissions ce qui mérite d'être souligné :

### ***COMPETITION***

Les résultats sont excellents. Une organisation remarquable des championnats d'Europe delta à Millau et des podiums, partout, dans toutes les disciplines (médailles en delta aux championnats du monde et d'Europe, médailles en cerf-volant aux championnats d'Europe en cerf-volant, des français sur tous les podiums en kite). Le parapente de haut-niveau, marqué par un changement de génération a compensé ses résultats moyens au championnat d'Europe par un redressement spectaculaire en Coupe du Monde (6 pilotes dans les 20 premiers au classement final).

### ***FORMATION***

Les actions lancées ces dernières années se sont développées. Le réseau EFK s'est densifié, l'accompagnement des futurs moniteurs de kite s'est poursuivi. La mise en exergue de la notion de pilotage en parapente et la nouvelle déclinaison des brevets de pilote deviennent des éléments pivots de la progression en parapente.

### ***SITES -ESPACE AERIEN -ENVIRONNEMENT***

Si les difficultés budgétaires ont pesé de tout leur poids sur les sites, la Fédération a pris toute sa place dans le domaine de l'espace aérien, ce qui a amené la DGAC à nous soutenir dans nos efforts de sensibilisation. En espace aérien comme dans le domaine de l'environnement, c'est en étant présents partout que nous pouvons être respectés, donc pris en compte (aménagement de ZIT, par exemple).

### ***PROJETS***

Educ'En Ciel, Hand'icare, voici deux projets qui se développent. Notre intégration dans le cursus du Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) nous ouvre de nouvelles voies dans les collèges. Le projet AcroKite va donner une nouvelle dimension à EDCL en développant la pratique sportive CV pour les plus jeunes. Hand'icare se décline maintenant dans d'autres disciplines que le parapente : Réeduc'En Ciel et HandiKite ont été imaginés cette année.

### ***VERTICALITE***

L'année 2004 a été marquée surtout par le début de réponse fédérale aux demandes fortes de reconnaissance d'identité de certaines disciplines, donc de la prise en compte d'une part de verticalité dans la gestion des activités.

C'est ainsi que, pour commencer, une certaine autonomie concertée a été donnée aux glisses aérotractées, pour ce qui leur était spécifique, à travers le Comité National du Kite. Cette notion validée en Comité Directeur en octobre dernier, a vu, en retour, les kites s'investir dans les Ligues et CDVL. Le constat est clair, nous sommes en train de réussir à accueillir et intégrer cette discipline nouvelle. La FFVL est devenue leur fédé !



### **ASSURANCES**

Comme toutes les années, le sujet a occupé le terrain et c'est bien naturel ! La presse du vol libre nous a aidé parfois à faire avancer les choses, même quand le traitement était polémique ou les informations périmées. Bien que la commission des assurances ait vu des débuts chaotiques, nous avons pu, ou préciser les termes des contrats, ou obtenir des avancées répondant à des questions récurrentes.

Par ailleurs, dans le cadre de la démarche de transparence et de vérité annoncée en 2003, l'enquête interne, déclenchée il y a un an, sur la gestion passée de la question, débouche sur le dépôt d'une plainte.

### **REGLEMENT FINANCIER**

Là aussi, pour répondre aux exigences du Ministère, mais pas seulement, un projet de règlement financier, faisant la part belle au contrôle interne a été rédigé en 2004. La mise en œuvre de ce règlement par une commission indépendante des élus, devra contribuer à la clarté mais aussi améliorer le fonctionnement de la Fédération.

### **ACTIONS EXTERIEURES**

La défense et l'illustration du Vol Libre, dans la durée, se fait aussi et surtout à l'extérieur de la Fédération. A travers la participation fédérale au sein des structures mondiales (FAI), européennes (UEVL), ou interfédérales (CNFAS), les dirigeants de la Fédération ont œuvré pour que notre passion trouve toute sa place, en dépit des volontés expansionnistes de l'aviation commerciale ou du peu d'empressement de certains usagers du littoral à partager l'espace avec nous.

Les rencontres effectuées avec les plus hautes autorités du pays ont permis de nous faire mieux comprendre.

\* \* \*

En cette fin d'olympiade, et à l'aube d'élections visant à déterminer une nouvelle équipe pour les quatre prochaines années, je voudrais remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré par le passé au service des autres, au sein de la Fédération française de vol libre.

Que ce soit en prise directe avec les licenciés, sur le terrain, pour organiser les activités dans les clubs et les écoles, ou, d'une manière parfois insuffisamment perçue, au niveau départemental, régional ou national, tous ont donné de leur temps pour promouvoir le vol libre à travers ses différentes composantes, tous ont porté des projets, tous ont montré la vertu du don aux autres.

Mes remerciements s'adressent aussi à chacun d'entre vous pour la solidarité marquée au cours de cette année 2004. La réponse aux efforts budgétaires demandés est éclatante : elle a permis de terminer l'année à l'équilibre financier, en laissant une situation saine, permettant ainsi de bien démarrer pour l'avenir. Merci encore pour l'attitude responsable de l'ensemble des structures de la fédération.



« **Pour un élan nouveau et partagé** ». Telle a été la teneur de mes vœux adressés à chaque président de club ou directeur d'école. Au vu des candidatures connues pour le futur Comité Directeur de la fédération, il me semble que ce souhait a été entendu.

Après une période où nous avons été contraints de nous pencher sur notre passé, et qui trouve son épilogue par le dépôt d'une plainte, après avoir élaboré de nouveaux statuts donnant la parole à toutes les forces vives du vol libre, après avoir entamé des réformes organisationnelles visant à respecter l'identité de tous les pratiquants des disciplines dont nous avons la délégation ministérielle, nous pouvons nous tourner vers l'avenir, unis, réunis.

En effet, les candidatures au prochain CD répondent à mon souhait de fusion des énergies. Certaines, il n'y a pas si longtemps, ont pu apparaître encore comme seulement critiques. La situation a bien changé en ce début d'année. La synthèse est en passe d'être réalisée, un « gouvernement » de coalition (je dirais presque de « salut public ») va pouvoir être créé, la cohabitation latente passée va faire la place à une envie commune de construire, ensemble, sur des bases claires, pour le meilleur service possible au licencié.

Le Ministre de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative a montré sa confiance en la FFVL en lui renouvelant ses quatre délégations pour la prochaine olympiade, ayons confiance en nous !

Jean-Michel PAYOT  
Président de la FFVL